

**COMPTE RENDU DE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 Janvier 2016

Le dix neuf janvier deux mille seize à 20h30 le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme Laetitia VARET, Maire, suite à une convocation adressée le 8 janvier 2016.

Etaient présents : MM. Laetitia VARET, Gilles LAURENT, Gervais BARBE, Mme Émilie GERMAIN, Didier CAULLET, Alain SEGUIN, Anthony BOTTIN, Mireille BRISSET, Gilles PILLON.

Absents excusés :

M. Alexandre TCHERNETZKY donne pouvoir à M. Didier CAULLET
M. Dominique LAMBERT donne pouvoir à Mme Laetitia VARET.

Mme Émilie GERMAIN est élue secrétaire de séance

- Approbation du Procès-verbal du précédent conseil municipal :

Le Conseil Municipal approuve et signe le procès-verbal du précédent Conseil Municipal.

- Délibérations :

N°2016-001 Virement de crédit

Suite à émission de Mandat 182 et à un dépassement de 0.22 euros

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, sur le BUDGET 2015, d'effectuer le virement de crédit suivant :

Chapitre 011 : -0.22 euros

Chapitre 66 : +0.22 euros

N° 2016-002 Loyer du logement de la Mairie

Compte tenu que Mme DETANT quittera le logement au 31 Mars 2016 suite à son courrier du 31/12/2015

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer la révision du loyer pour la période du 1^{er} Mars au 31 Mars 2016. Le montant de la location restera à 411.87 euros.

N° 2016-003 Autorisation de paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016

Le Conseil Municipal, vu l'article 15 de la loi du 15 janvier 1988, autorise le Maire à mandater des dépenses d'investissement, avant le vote du budget 2016, dans la limite du quart des crédits ouverts en 2015, soit 9787.45 euros **pour la Commune.**

CH 20 BP 1600,00 euros ¼ 400.00 euros

CH 21 BP 37549,78 euros ¼ 9387.45 euros

Les crédits, qui seront mandatés, seront inscrits lors du vote du budget en mars 2016

N° 2016-004 Autorisation de paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016

Le Conseil Municipal, vu l'article 15 de la loi du 15 janvier 1988, autorise le Maire à mandater des dépenses d'investissement, avant le vote du budget 2016, dans la limite du quart des crédits ouverts en 2015, soit 7176.32 euros **pour le Service des Eaux.**

CH 21 BP 28705.27 euros ¼ 7176.32 euros

Les crédits, qui seront mandatés, seront inscrits lors du vote du budget en mars 2016

N° 2016-005 DEMANDE DE SUBVENTION : FONDS DE PEREQUATION

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander le fonds de péréquation pour 2016.

N° 2016-006 ADHÉSION ASSOCIATION MAISON DE LA BEAUCE

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'adhérer à l'association Maison de la Beauce et de verser la somme de 80 euros, correspondant à la cotisation pour une commune de moins de 500hab.

- Fusion de Communes :

Après plusieurs réunions avec les conseils municipaux voisins (Ouarville-Louville-Moutiers), Le Conseil Municipal, à la majorité, décide par 6 Contre, 4 Pour et 1 abstention de ne pas s'engager dans le processus d'une fusion avec d'autres communes pour le moment.

- Programmation de travaux :

. Logement au-dessus de la Mairie : il sera libre fin mars 2016. Le Conseil Municipal visitera ce logement Pour programmer d'éventuels travaux.

. Mare de Villeneuve : Retard du colmatage dû à la météo, il devrait se réaliser très prochainement.

. Mairie : accessibilité : projet ADAP : un dossier sera à nouveau déposé avec les schémas manquants. Ces Travaux doivent être réalisés dans les 3 ans.

. Salle Communale : "coup de fraîcheur" : plusieurs devis sont en attente de réception.

. Trottoir : Un devis a été demandé à la STE VILLEDIEU pour une réfection d'environ 20ml partant de l'angle du 24 rue St Pierre en allant en direction de Ouarville.

. Réseau d'eau : Le réseau d'eau datant des années 1940, lors du budget, le Conseil Municipal étudiera la possibilité de procéder au changement d'une partie du réseau.

Permis de Construire :

Dépôt de permis de construire, par l'EARL HULLOT, pour un hangar de stockage de matériel agricole à MOINVILLE LA BOURREAU.

Ce hangar sera de 42 M x 23 M et couvert en panneaux photovoltaïques.

Madame le Maire a émis un avis favorable avec la prescription que les eaux pluviales du hangar ne doivent pas se déverser sur la voie publique. En effet, un problème d'inondation en cas de forte pluie ou prolongée est déjà présent sur le hameau.

Compte-rendus de réunions :

. Alain SEGUIN s'est rendu à une réunion ERDF concernant les travaux du poste source de ROINVILLE. Lors de la période des travaux, estimée à 10 mois, ERDF sera amenée à modifier le schéma d'alimentation des réseaux électriques issus de ce poste. Il est possible que la qualité d'alimentation de la commune soit légèrement perturbée et que l'on observe un nombre de microcoupures plus important durant cette période.

. Laetitia VARET fait part de sa visite à la nouvelle piscine de VOVES qui a ouvert début janvier, de la chaufferie et du nouveau groupe scolaire.

Questions diverses :

. Déviaton : Début des travaux prévus pour Avril 2016. Pour la partie de la déviation qui n'a pas eu de diagnostic archéologique, elle sera fouillée à partir de fin février.

Différentes demandes d'entreprises ont été adressées à la mairie pour disposer d'un point d'eau & installation des cabanes de chantier : le parking de la Mairie a été proposé.

. La Direction Générale des Finances Publiques a envoyé la liste des contribuables appelés à siéger à la commission communale des impôts directs. Ces personnes ont été informées par courrier.

Informations :

Le Passage à la télévision Haute Définition : ce sera le 05 Avril 2016

Un test simple existe pour vérifier que son téléviseur est compatible TNT HD :

Allez sur la chaîne 7, puis la chaîne 57 et vérifiez que le logo ARTE HD est bien présent en continu sur l'une des 2 chaînes, en haut à gauche de l'écran.

Si c'est le cas, votre télé est prête pour le 05 avril.

Sinon, il ne faut pas tarder à s'équiper d'un adaptateur TNT HD à brancher dès maintenant au téléviseur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05